

9



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU CANTAL

Passeports.

Pièces à produire.

auder
Hepot
al et
u

1^{re} Demande sur timbre indiquant le lieu où l'on désire se rendre, les motifs du voyage, la date et la signature, les nom et prénoms écrits très lisiblement, la nationalité, le lieu et la date de naissance, la profession, le domicile réel, l'avis du Commissaire de Police ou du maire du domicile.

3
me
e

2^e 2 photographies de face et sans chapeau du format 4 x 4 .

Uude

3^e Signalement :

taille ... 1 ^m 64	Nez ... droit
Cheveux ... Bruns	bouche ... moyen
Sourcils ... Bruns	barbe
Front ... Moyen	menton ... moyen
yeux ... gris-brun	visage ... allongé
	teint ... mat

2
/

3^e Autorisation maritale, s'il y a lieu.

Vu
le

Aur





D.A.



J'ai l'honneur de vous demander
de vouloir bien m'accorder un passeport
pour l'Espagne, le Maroc Espagnol et
le Maroc Français ou je dois me
rendre en voyage d'agrément.

Aurillac le 27 Octobre 1933

J. de Raffin

Madame de Goulages de Ganne, femme
Marie Josephine Victorine, Veuve de
Raffin de la Raffinie

Française

née le 25 Mars 1876 à Villavieille Ude
sans profession, demeurant à
Aurillac 23 rue du Collège

Vu et Transmis à Monsieur
Le Préfet du Cantal à Aurillac

avis favorable

Aurillac le 27 octobre 1933

Le Commissaire de Police,



Mouly

avis
C. de Raffin